

## Programme de la Formation

# Architecte, soyez outillé face aux risques : mises en cause, risques et préventions

2 jours soit 14 heures de formation

## CONTEXTE GÉNÉRAL

"ARCHITECTE : un très beau métier...". Métier qui nous offre la possibilité de porter plusieurs casquettes, qui, à défaut de nous protéger des coups, nous expose à une étendue d'obligations et de responsabilités différentes qui parfois se chevauchent ou varient dans le temps. Nous sommes trop souvent désarmés face à des risques naturels comme à des risques internes qui vont engager notre responsabilité. Identifier ces risques dans un contexte législatif et réglementaire de plus en plus exigeant pour nous permettre de les éviter et y apporter les mesures préventives adaptées est le but de cette formation.

## OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

Cette formation a pour but de permettre au participant d'acquérir des bonnes pratiques pour éviter les conflits, et mettre en place une méthodologie en amont afin de pouvoir se défendre en cas d'assignation ou de mise en cause amiable.

## PUBLIC CIBLE

Architectes

## PRÉREQUIS

Aucun

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant la session, un questionnaire de positionnement préformation est proposé aux participants, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction des profils et des attentes de chacun.

Il sera complété dès l'ouverture par un tour de table de présentation.

Ensuite, plusieurs évaluations ponctueront la formation, sous forme de quiz, d'exercices, de jeux de rôle ou d'échanges oraux.

Le dernier jour, un quizz permettra de revoir ensemble les points d'acquisition de ces journées. Il sera complété par un questionnaire qualité transmis par mail 2 jours après la formation. La réponse au questionnaire conditionne l'envoi des attestations de formation.

Une attestation de formation avec aut

## Module

# Mise en cause de l'Architecte

2 jours soit 14 heures de formation

## OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

A l'issue de la formation, le participant sera en capacité :

- d'éviter les conflits, par l'utilisation des bonnes pratiques
- de se défendre en cas d'assignation ou de mise en cause amiable, en mettant en place en amont une méthodologie concrète.

## FORMATEUR(S)

VAYSSIERE Bernard - Architecte expert conseil - expert MAF

## OUTILS PÉDAGOGIQUES

La méthode pédagogique utilisée repose sur l'analyse de cas concrets de complexité croissante, enrichis par les apports expérimentiels de chacun des participants.

## PROGRAMME

### **Présentation**

*Jour 1 - matin*

#### **Les risques :**

- L'Architecte face aux risques
- Contextes Législatifs et Juridiques

*Jour 1 - après midi*

- Responsabilité Décennale des Constructeurs
- Les Honoraires
- Les assurances

*Jour 2 - matin*

#### **La prévention :**

- Risques Extérieurs
- Risques Internes

*Jour 2 - après midi*

- Réception des Travaux
- Le Service Après Vente

### **Bilan et QCM**